



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION

COMMISSION TECHNIQUE



PV N° 2/2016

Mercredi 17 Février 2016 au Siège de la FRMN - Casablanca

Membres présents:

- EL HAOUAT Youssef.
- AKIL Abdelatif.
- FIKRI Mohammed.
- HAOUATI Nourreddine.
- MARSOUL Abderazak.
- NAFI Ahlam.
- SARAH Mourad.

Présence honoraire:

- M. HASSA Driss, Président de la FRMN.
-

ORDRE DU JOUR

✓ Centres D'entraînements Régionaux.

La réunion a débuté à 10h30 mn par M^r Driss Hassa président de la FRMN qui s'est exprimé sur la volonté de la FRMN de poursuivre ses efforts dans le but de faire rehausser le niveau de la natation sportive Marocaine à travers différentes restructurations et réorganisations. Ces efforts vont augmenter pour ainsi dire d'un cran dans la concrétisation et le lancement des centres d'entraînements régionaux. Ces derniers sont le fruit de multiples discussions avec le MJS pour pouvoir établir un plan d'action quant à leur création et les modalités d'organisation plausible, avec un échéancier s'étalant jusqu'à 2020.

M^r le président de F.R.M.N a insisté sur la transparence totale quant au choix des nageurs et des entraîneurs dont incombera la responsabilité d'entraîner au sein de ces centres.

M^r le président de la commission a pris la parole pour décliner les régions choisies et le contexte correspondant à savoir :

- Complexe Mohamed V Casablanca avec un accès à un couloir de 06h30 à 7h30 du matin.
- Fès : Matin, deux couloirs, de 06 h à 7h30.
- Meknès : non encore déterminée.
- Marrakech : Matin, deux couloirs, de 06h à 7h30.
- Région de Rabat avec l'accès à deux piscines : Club USCM toute la matinée et Institut Moulay Rachid, le matin et soir deux couloirs.

Après, les membres de la CT ont convenu de penser aux critères de sélection des nageurs (ses) qui peuvent prendre part à ces centres, aux catégories d'âges susceptibles de les intégrer puis établir les listes finales des nageurs(es) qui vont accéder aux centres d'entraînement régionaux.

Après un long débat, les membres de la commission technique ont décidé d'établir les critères suivants :

- 1^{er} critère : Nageurs(es) résidant au Maroc.
 - 2^{ème} critère : Agés de 13 à 20 ans (entre 1996 et 2003).
 - 3^{ème} critère : Nageurs(es) ayant réalisé un minima de la grille des minima pour les E.N.
 - 4^{ème} critère : Les trois premiers Cadets et les trois premières cadettes des derniers championnats d'hiver.
 - 5^{ème} critère : Les trois premiers Minimes garçons et les trois premières Minimes filles des derniers championnats d'hiver.
- Après établissement des listes des centres régionaux d'entraînement et vu que le nombre des présélectionnés est insuffisant dans les régions de Fès et Marrakech la commission préconise d'augmenter le nombre en associant les meilleurs nageurs(es) de la région.
- Vu le grand nombre des nageurs présélectionnés au centre de Casablanca la commission technique demande à M^r Le président de la FRMN d'intervenir auprès de la direction de la piscine du Complexe sportif pour nous octroyer un autre couloir.

NB : En pièce jointe Les listes des présélectionnés.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 17h30.

Secrétaire de la C.T

Ahlam NAFI

Président de la C.T

Youssef EL HAOUAT